



Estacade de la Belle-Henriette



Port de l'Épine



Avocettes élégantes



3



Grue cendrée



Observatoire de Saint-Denis-du-Payré



Chevalier gambette



14



Plateforme d'observation du Grand Mothais



4

1 Réserve naturelle nationale de la Belle Henriette

Du début du printemps à la fin de l'été, la réserve est un site majeur pour la reproduction du Gravelot à collier interrompu. Le Petit Gravelot, les Pipits farlouse et rousseline sont présents en période de nidification. Régulièrement observés en fin d'été, le Balbuzard pêcheur et la Sterne caspienne profitent du site en halte migratoire. D'autres espèces fréquentent également le site à différents moments de l'année.

- Des chemins d'accès à la plage sont aménagés pour votre sécurité et votre confort, mais aussi pour le respect de la faune et de la flore.

2 Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré

Équipée d'un grand observatoire abrité avec 18 longues-vues à disposition, la réserve naturelle vous accueille tout au long de l'année lors de visites et d'animations à la découverte du patrimoine naturel exceptionnel de ses prairies humides. Plus de 140 espèces d'oiseaux dont de nombreux limicoles et autres canards, sans oublier les Grues cendrées en hiver.

- Accès à l'observatoire payant.
- Pôle des Espaces Naturels, 2 rue du 8 Mai, 85580 Saint-Denis-du-Payré.

3 Réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon

Vaste site de 4900 hectares, composé de vasières et de prés salés, accueillant de nombreux limicoles, canards et oies en hivernage et en migration. Au printemps, admirez les Gorgebleues à miroir et autres passereaux nicheurs sur les prés salés, en particulier à la Pointe de l'Aiguillon, où niche également le Gravelot à collier interrompu.

- Vous pourrez observer paysages et myriades d'oiseaux depuis différents points d'observation autour de la baie, en préférant 2-3 heures avant la marée haute.

4 Réserve naturelle régionale du Marais de la Vacherie

Terre d'élevage et vaste paysage typique de prairies humides inondées en hiver et au printemps, la RNR de la Vacherie est un site d'accueil remarquable pour les oiseaux d'eau. En migration et en hivernage, vous profitez d'ambiances exceptionnelles avec des milliers de limicoles et de canards. Au printemps, c'est un spectacle à la fois visuel (parades) et auditif (chants), offerts par les Guifettes noires, Barges à queue noire, Vanneaux huppés...

- Plateforme observatoire accessible en permanence toute l'année (accès fauteuil).
- Le Grand Mothais, 85450 Champagné-les-Marais.

5 Réserve naturelle régionale du Marais communal du Poiré-sur-Velluire

Cette prairie humide sub-saumâtre (présence de sel résiduel) de 241 hectares a été préservée au fil de l'histoire grâce au pâturage traditionnel collectif. Cela a permis à une faune et une flore remarquables et diversifiées de se développer sur cette vaste prairie naturelle. Vous pourrez y observer anatidés et limicoles en période d'hivernage et de migration ainsi que de nombreuses autres espèces au fil des saisons.

- 3 plateformes en accès libre en projet de construction sur le pourtour de la RNR qui accompagnent un sentier de découverte.

6 Marais communaux de la Vallée du Lay (Saint-Benoist-sur-Mer, Curzon et Lairoux)

Ces communaux, d'une surface cumulée de 626 hectares, sont des sites particulièrement intéressants pour l'observation des oiseaux. Ils sont une multitude à la fin de l'hiver à Curzon et Lairoux, à investir ces prairies naturelles inondées. Au printemps et à l'automne, de nombreux migrants y font une halte. Le communal de Saint-Benoist-sur-Mer dispose d'une boucle d'environ 6 kilomètres, longeant le marais communal en offrant une vue très dégagée du marais mouillé.

- Saint-Benoist-sur-Mer : départ du sentier de la digue à proximité de la base canoë.
- Curzon : parking situé à l'entrée du communal, au sud-est de Curzon, après le petit Lay.
- Lairoux : Le Gorgeais.

Les marais communaux sont des prairies naturelles humides qui appartiennent aux habitants des communes. Plusieurs éleveurs y mettent leurs animaux (chevaux, vaches, moutons...) en commun d'avril à décembre.

7 Marais communal des Magnils-Reigniers

Ce communal de 235 hectares est un site particulièrement intéressant au printemps pour sa faune et sa flore. Un circuit pédestre au départ de Beugné-l'Abbé permet d'observer en chemin des limicoles nicheurs comme la Barge à queue noire ou encore le Chevalier gambette. Vous pourrez avoir la chance d'admirer en chemin le Héron pourpré et la Pie-grièche écorcheur.

- Un circuit pédestre au départ de Beugné-l'Abbé est accessible par la rue du communal.

8 Marais communal de Nalliers et réserve biologique départementale

Ce communal de 128 hectares est un site d'intérêt pour l'hivernage et la halte migratoire (Pluvier doré, Courlis corlieu, Combattant varié...). Le Vanneau huppé vient s'y reproduire et les ardélidés (hérons, aigrettes...) se nourrissent fréquemment dans les prairies humides.

- Depuis le parking de la réserve biologique départementale, plusieurs sentiers de découverte des terrées, équipés d'observatoires, s'offrent à vous.

9 Marais communaux de la Vallée du Curé (Angliers, Nuaillé d'Aunis, Saint-Sauveur-d'Aunis, le Gué d'Alléré et Anais)

La vallée du Curé regroupe 5 marais communaux pour une surface de 285 hectares. Cet espace s'inonde régulièrement en hiver et devient attractif en début de printemps pour les oiseaux d'eau en halte migratoire. Observatoire (fermé au public) au niveau du communal d'Angliers.

- L'accès se fait depuis le communal d'Angliers, de Nuaillé ou d'Anais.

10 Marais Gatineau

Ce marais doux et saumâtre est une ancienne saline qui a été convertie à l'élevage. Le réseau de bassins, de buissons et de haies héberge une richesse faunistique et floristique.

- Possibilité de se garer à côté de l'école maternelle de Nieul-sur-Mer pour rejoindre le marais.

11 Marais de Pampin

Cette ancienne petite crique est désormais un marais composé de bassins, d'îlots et de roselières. C'est un site attractif pour la nidification pour l'Echasse blanche, l'Avocette élégante ou encore le Petit Gravelot, ainsi que pour de nombreuses autres espèces d'oiseaux tout au long de l'année.

- Parking au 17 rue de la Mer à L'Houmeau. Aller-retour rue des Marais. Point de vue depuis la butte.

12 Prée Mizottière

Terrains du Conservatoire du Littoral, la Ferme de la Prée Mizottière dispose de plans d'eau (basses) qui accueillent de nombreux canards et limicoles en hiver et aux périodes de migration, ainsi qu'au moment de la reproduction.

- Observez depuis la route, en restant caché par la digue.

13 Le Petit Rocher

Bassin soumis au cycle des marées, avec des îlots particulièrement attractifs pour les avocettes, échasses et autres mouettes comme site de nidification. Leur quiétude est un gage de réussite.

- Merci de les admirer depuis la route et de ne pas circuler sur la digue.

14 Réserve de la Pointe d'Arçay

La Pointe d'Arçay est une presqu'île d'environ 6 kilomètres de long, qui regroupe de magnifiques paysages entre dunes, forêt, vasières et prés salés, où vous pourrez observer limicoles, sternes, oiseaux marins...

- La pointe n'est accessible que par la plage, en cheminant bien sur la partie basse pour limiter le dérangement. Cette réserve biologique est interdite au public dans sa partie intérieure.

15 Rade d'Amour

Sur la face Est de la Pointe d'Arçay, au sein de l'estuaire du Lay, cet ancien site ostréicole, maintenant propriété du Conservatoire du Littoral, a été aménagé pour l'accueil et l'observation des oiseaux et des milieux. De nombreux limicoles et canards seront présents dans l'estuaire du Lay, en particulier en période de migration.

- Site bien indiqué depuis l'Aiguillon-la-Présqu'île et parking à disposition.



Gorgebleue à miroir

Des sorties nature et animations sont proposées sur une bonne partie de ces sites, vous pouvez les retrouver sur : www.lpo.fr et vendee.lpo.fr

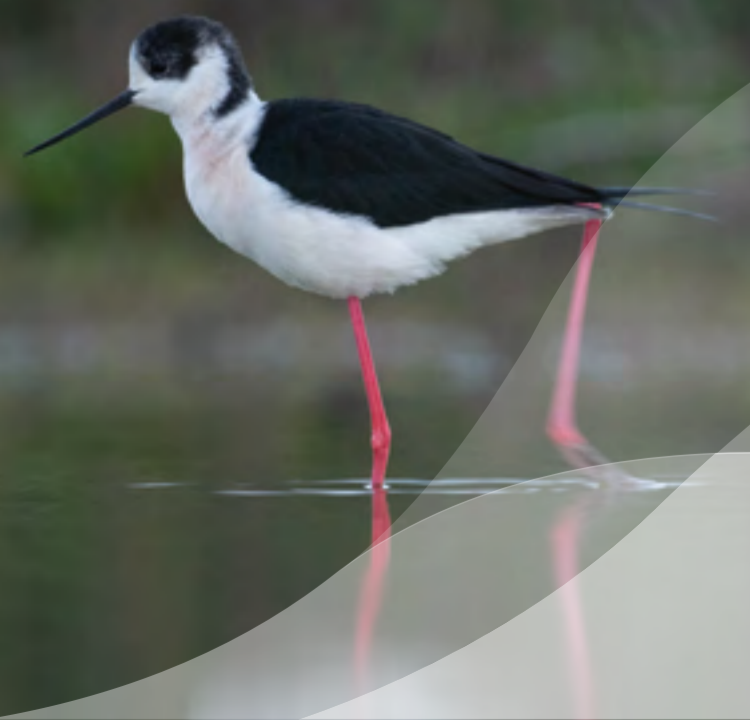
Pour en savoir plus sur les réserves naturelles, visitez nos sites internet :

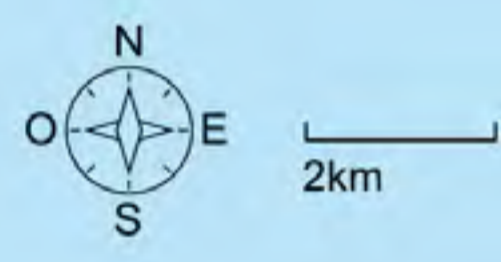
- www.reserve-naturelle-belle-henriette.fr
- www.reservenaturelle-saintdenisdupayre.fr
- www.reserve-baie-aiguillon.fr
- www.reservenaturelle-vacherie.lpo.fr

Crédits photo : Quentin GAMA, Gilles GALLAND, Julien SUDRAUD, RNN Belle Henriette, RNN Saint-Denis-du-Payré, RNN Baie de l'Aiguillon, RNR Marais de la Vacherie. Réalisation : Parimage - Juin 2022



Où observer les oiseaux autour de la baie de l'Aiguillon ?





-  POINT D'OBSERVATION
-  OBSERVATOIRE NON COUVERT
-  OBSERVATOIRE COUVERT
-  VÉLODYSSÉE
-  POINT DE VUE
-  Marais mouillé et fond de vallée
-  Marais desséché et intermédiaire humide
-  Îles et terres hautes
-  Principaux cours d'eau et canaux
-  Sites
-  Sites décrits au dos de la carte
-  Réserve naturelle nationale
-  Réserve naturelle régionale
-  Marais communal
-  Propriété du Conservatoire du Littoral
-  Réserve biologique dirigée / Réserve de chasse et de Faune sauvage